

Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 9 Avril 2018

Présents:

MM. Didier Bazin, Jean-Michel Napieray, Jean-Christophe Pavy, Philippe Vasseur, Aline Reichenbach, Tristan Leroux, Dominique Masson, Patricia Thiriez.

Absente excusée: Madame Aurélie Thirion.

Absents : MM. Fatma Hérouali, Nicolas Monlezun.

Secrétaire de séance: Monsieur Dominique Masson.

Compte administratif 2017 :

Monsieur le Maire présente les comptes de l'année 2017.

| | Dépenses 2017 | Recettes 2017 |
|----------------|---------------|---------------|
| Investissement | 29 296,54 € | 62 458,83 € |
| Fonctionnement | 205 177,49 € | 183 033,12 € |
| Total : | 234 474,03 € | 245 491,95 € |

Résultat de Clôture 2016 : 113 128,59 Euros

Résultat de clôture 2017 : 119 459,68 Euros

Monsieur le Maire s'étant retiré, la parole est donnée à la doyenne d'âge, Madame Patricia Thiriez pour le vote du Compte Administratif 2017.

Le Compte Administratif 2017 est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2018 :

| | Dépenses 2018 | Recettes 2018 |
|----------------|---------------|---------------|
| Investissement | 65 469,00 € | 74 696,00 € |
| Fonctionnement | 256 382,22 € | 259 882,22 € |

Après présentation des comptes et reconduction des mêmes taxes, Monsieur le Maire soumet le vote aux membres du Conseil Municipal qui approuve le budget à l'unanimité.

Points sombres :

Après un repérage dans la commune, trois points sombres nécessitant des éclairages supplémentaires ont été relevés sur la rue de la Sablonnière, du Jardin et du Verly.

Cependant, Monsieur Philippe Vasseur pense qu'il en existe au moins 15 qui devraient être installés.

Un nouvel inventaire sera fait pour préciser les secteurs où de nouveaux éclairages seraient nécessaires.

PLUi :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une réunion publique, sur l'avancement du dossier PLUi, est prévue ce jeudi 12 Avril à 10 heures à Villers-Cotterêts pour présenter les 3 scénarios :

a) le premier reprend l'évolution des 10 dernières années et se limite à reconduire les projections pour les prochaines années.

b) le second renforce les 3 pôles importants que sont Villers-Cotterêts, la Vallée de l'Aisne et La Ferté Milon.

c) le troisième scénario prend en compte les 3 pôles importants et les pôles secondaires tels que les villages du rû de Retz autour de Coeuvres et Valsery.

Ce dernier projet, plus équilibré, tient compte des pôles urbains et des territoires ruraux. Il semble obtenir un consensus de la part des élus.

Les documents issus de cette première phase sont à la disposition de la population dans chaque mairie.

Sécurité routière :

Un projet d'aménagement de la sécurité routière a été mis à l'étude concernant la rue des Tourelles et la rue de Coeuvres.

Il en ressort que, pour la rue des Tourelles, le projet ne sera pas réalisable pour des questions de visibilité, cependant un aménagement de plantation côté Dommiers sera mis en place.

Concernant la rue de Coeuvres il était prévu un rehausseur avec un budget de 16000 Euros.

Cependant, les conditions d'aménagement dépendant du Conseil Départemental ont soudainement changées et nous obligeraient à mettre en même temps une bordure de chaque côté de l'emprise ce qui porterait le coût à environ 50 000 Euros.

Monsieur le Maire a adressé un courrier au Président du Conseil Départemental pour faire part de son incompréhension face à ce changement dans la conception des aménagements.

La question de cet aménagement reste en suspend à ce jour en attente de la réponse des services concernés.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'achat de radars pédagogiques.

Fête et commémorations :

Voici l'agenda des animations :

Le 01 juin : La commune de Cutry organise une conférence avec Monsieur Denis Roland à l'Eglise de Cutry sur les événements de Juin et Juillet 1918.

Le 02 juin : En soirée, spectacle théâtral à Coeuvres et Valsery organisé par l'association Retz 1918 avec le Petit Théâtre de Montgobert. Le coût est compris entre 700 et 900 Euros par commune.

Le 29 juin : Conférence sur l'avancée des chars durant la guerre de 14/18 à Saint Pierre Aigle.

Le 30 juin :

- Fête communale,
- Commémoration de la plaque à 11 heures à Vertes feuilles,
- A 15 heures, marche sur le site de la grotte à Saint Pierre Aigle,
- Concours du plus beau dessin de chars par les enfants et remise de récompenses,
- A 19 heures, apéritif soirée spectacle animé par Monsieur Brachotte comme l'an dernier.

Bois à vendre :

La commune propose de vendre aux personnes intéressées du bois coupé en 1 mètre qui provient du terrain acheté par la commune à raison de 30 Euros le stère à prendre sur place.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Jean-Michel Napieray au :
03 23 55 85 21.

Conseil Syndical du regroupement scolaire :

Pour la rentrée de Septembre 2018, ce sera un retour à la semaine des 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30-12h et de 14h-16h30.

Convention avec la commune de Dommiers :

Monsieur le Maire doit signer une nouvelle convention avec la commune de Dommiers concernant l'utilisation en commun du matériel et le versement au prorata de la part de copropriété détenue par chaque commune.

Véhicule :

Lorsque le fourgon de la commune passera au contrôle technique, se posera la question de son renouvellement.

La séance est levée à 22h15.